



PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 24/02/2023

Hommage au courage du peuple ukrainien et à la solidarité vendéenne

Le 24 février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine. Cette agression militaire est l'une des plus graves violations de l'ordre de sécurité européen depuis des décennies.

Un an après le déclenchement de la crise ukrainienne, Gérard Gavory, préfet de la Vendée, s'est rendu au centre d'accueil des ukrainiens déplacés à Brétignolles-sur-Mer pour rendre hommage avec les élus et tous les acteurs locaux, au courage du peuple ukrainien et à l'élan de solidarité dont la Vendée a su faire preuve.

Cette solidarité s'est exprimée naturellement par un accueil inconditionnel pour les déplacés ukrainiens. La mobilisation des bénévoles et du réseau associatif a permis d'accueillir et de loger les déplacés via des hébergements citoyens puis dans des centres d'accueil sur le département.

Près de 1500 places d'hébergements ont pu ainsi être proposés depuis le début du conflit grâce à la mobilisation des services de l'Etat en Vendée, la générosité des collectivités territoriales mais aussi des vendéennes et des vendéens qui ont ouvert leur porte spontanément.

Cet élan de générosité a permis l'accueil de 888 ressortissants ukrainiens (586 adultes et 302 mineurs) en un an dans le cadre d'arrivées spontanées, d'opérations humanitaires des associations vendéennes. 70% d'entre eux sont encore présents en Vendée démontrant la grande qualité de l'accompagnement des acteurs prenant part à cet accueil humanitaire.

Les services de la préfecture se sont organisés afin de délivrer et de renouveler dans des délais très courts les autorisations provisoires de séjour indispensables à l'ouverture des droits sociaux des déplacés ukrainiens.

Les collectivités et les services de l'éducation nationale ont répondu au défi de l'accueil et de l'intégration de nombreux élèves allophones dans les classes vendéennes.

Face à un public fragilisé, l'accompagnement médical et social a été également d'un précieux secours dès leur arrivée dans le département organisé en lien avec les collectivités territoriales par la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) l'agence régionale de santé (ARS), les associations de protection civile, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), les professionnels de santé dans les territoires et à travers l'ouverture des droits à la protection universelle par la caisse primaire d'assurance maladie.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 📧 @PrefetVendee - 📺 @PrefetVendee - 📧 prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour les déplacés ukrainiens qui souhaitent se maintenir plus durablement sur le territoire, des offres d'emploi adaptés ont été proposés par Pôle Emploi dans des entreprises locales en prenant en considération les barrières de la langue.

Cette mobilisation collective se poursuivra pour offrir la plus grande hospitalité aux déplacés ukrainiens et insuffler l'espoir d'une réunification rapide avec les proches restés en Ukraine.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
www.vendee.gouv.fr - [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon